



**KPMG Entreprises  
Maine**  
7 rue de Paradis  
B.P. 70703  
53007 Laval Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)02 43 59 06 40  
Télécopie : +33 (0)02 43 67 12 28  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Lycée Haute Follis*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020  
Lycée Haute Follis  
91 rue Haute Follis  
53000 Laval  
*Ce rapport contient 22 pages*  
Référence : DC/RLT/VC



**KPMG Entreprises  
Maine**  
7 rue de Paradis  
B.P. 70703  
53007 Laval Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)02 43 59 06 40  
Télécopie : +33 (0)02 43 67 12 28  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Lycée Haute Follis

Siège social : 91 rue Haute Follis  
53000 Laval

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

A l'Assemblée Générale de l'association Lycée Haute Follis,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Lycée Haute Follis relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 7 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 11 janvier 2021

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

  
David Cochery  
Commissaire aux comptes

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	7 292	7 292		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	670 082		670 082	670 082
Constructions	15 142 398	11 651 593	3 490 805	3 445 806
Installations techniques, matériel et outilla	3 098 193	2 471 877	626 316	625 862
Autres immobilisations corporelles	12 000	7 919	4 081	6 748
Immob. en cours / Avances et acomptes	898 954		898 954	532 457
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 546		10 546	10 649
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				37 805
Autres immobilisations financières	9 838		9 838	9 838
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 849 303</b>	<b>14 138 681</b>	<b>5 710 622</b>	<b>5 339 247</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	12 364		12 364	4 608
Créances				
Usagers et comptes rattachés	386 544	18 795	367 750	335 951
Autres créances	97 707		97 707	201 953
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 627 342		1 627 342	1 830 644
Charges constatées d'avance	86 054		86 054	89 731
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 210 012</b>	<b>18 795</b>	<b>2 191 217</b>	<b>2 462 887</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>22 059 315</b>	<b>14 157 476</b>	<b>7 901 839</b>	<b>7 802 134</b>

## Bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 038 353	3 758 705
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 943 226	-1 925 290
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>129 657</b>	<b>-17 936</b>
Subventions d'investissement	131 766	161 202
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 356 549</b>	<b>1 976 681</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées	3 117 691	3 296 651
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 117 691	3 296 651
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>3 117 691</b>	<b>3 296 651</b>
Provisions pour risques	1 566	1 566
Provisions pour charges	179 841	180 895
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>181 407</b>	<b>182 461</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	1 137 568	919 509
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 137 568	919 509
Emprunts et dettes financières diverses	175 333	258 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	35 895	46 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 044	137 606
Dettes fiscales et sociales	254 975	245 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	244 328	376 047
Autres dettes	18 549	20 284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	232 499	342 725
<b>DETTES</b>	<b>2 246 191</b>	<b>2 346 341</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>7 901 839</b>	<b>7 802 134</b>

## Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Ventes de marchandises	11 577	3 179
Production vendue	3 301 095	3 578 470
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	216 361	162 270
Reprises et Transferts de charge	552 842	553 821
Cotisations		
Autres produits	78 495	103 470
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 160 370</b>	<b>4 401 210</b>
Achats de marchandises	17 161	19 223
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 478 787	1 630 730
Impôts et taxes	161 303	166 797
Salaires et Traitements	1 314 216	1 324 461
Charges sociales	490 577	500 535
Amortissements et provisions	529 461	728 881
Autres charges	1 952	3 942
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 993 457</b>	<b>4 374 568</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>166 913</b>	<b>26 642</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	3 025	6 181
Charges financières	50 702	48 269
<b>Résultat financier</b>	<b>-47 676</b>	<b>-42 088</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>119 237</b>	<b>-15 446</b>
Produits exceptionnels	10 421	6 076
Charges exceptionnelles		8 566
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>10 421</b>	<b>-2 490</b>
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>129 657</b>	<b>-17 936</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total des produits</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>Total des charges</b>		

**Comptes Annuels**

**2020**

**Période du 01/09/2019 au 31/08/2020**

*Annexe*

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes	x		
- Honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Subventions d'exploitation	x		
- Suivi des subventions affectées		x	
- Concours publics et subventions	x		
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LYCEE HAUTE FOLLIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 7 901 839 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 129 657 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 4 à 30 ans
- \* Agencements des constructions : 1 à 30 ans
- \* Installations techniques : 5 à 30 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- \* Matériel de transport : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## Faits caractéristiques

### Faits majeurs de l'exercice

---

- Les effectifs sont en baisse par rapport à l'année précédente avec -52 élèves sous statut scolaire :  
+10 en lycée professionnel avec l'ouverture de la classe de Terminal Bac Pro Métiers de la sécurité,  
+19 en lycée technologique notamment pour les classes de premières STMG  
-81 étudiants avec les fermetures des classes PREPI et PREPE suite à la suppression des concours d'entrées aux écoles d'infirmières et d'éducateurs.

Au niveau du CFA, l'effectif est en légère baisse suite à la fermeture de la promo COMPTACOM mais atténué par l'ouverture d'une classe de licence Pro Compta Paie.

Au niveau du CFP, l'effectif est en hausse grâce à l'ouverture d'une formation CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur).

- Le personnel : un seul départ à la retraite a eu lieu au 31/08/2020, il s'agit de Bernadette FONTAINE qui occupait le poste d'adjointe de direction pour la filière professionnelle en Santé Sociale.

- Concernant les travaux, la construction de l'ascenseur au bâtiment D sur le lycée s'est achevée en février 2020. Les immobilisations en cours : deux chantiers importants demeurent :

La construction de la salle de musculation DOJO n'est toujours pas terminée à la clôture des comptes,

Les études d'architectes ont commencé pour la construction de la future restauration scolaire.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 292			7 292
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 292</b>			<b>7 292</b>
- Terrains	670 082			670 082
- Constructions sur sol propre	6 448 120			6 448 120
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	8 274 568	419 711		8 694 278
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 953 026	145 168		3 098 193
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	12 000			12 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	532 457	931 375	564 878	898 954
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 890 252</b>	<b>1 496 254</b>	<b>564 878</b>	<b>19 821 626</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 649		100	10 546
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 643		37 805	9 838
<b>Immobilisations financières</b>	<b>58 293</b>		<b>37 905</b>	<b>20 385</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 955 836</b>	<b>1 496 254</b>	<b>602 783</b>	<b>19 849 303</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

La créance vis-à-vis du CFA EC 53 de 302 Keuros sera réglée sur 8 années conformément à la convention signée en 2012.  
La dernière annuité a été réglée en novembre 2020 pour un montant de 38 Keuros.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 292			7 292
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 292</b>			<b>7 292</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 805 188	142 860		4 948 047
- Constructions sur sol d'autrui	2 409	118		2 526
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 469 285	231 735		6 701 020
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 327 164	144 714		2 471 877
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 252	2 667		7 919
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 609 297</b>	<b>522 094</b>		<b>14 131 389</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 616 589</b>	<b>522 094</b>		<b>14 138 681</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 580 144 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 838		9 838
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	386 544	367 750	18 794
Autres	97 707	71 826	25 881
Charges constatées d'avance	86 054	86 054	
<b>Total</b>	<b>580 144</b>	<b>525 630</b>	<b>54 513</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieur à un an sauf une créance sur L'UCO (26 keuros) qui sera remboursée en fonction de ses possibilités.

Les créances des familles dues à la fin de l'exercice qui présentent un risque ont été provisionnées comme chaque année.

## Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	3 916
Divers - produits à recevoir	12 544
Interets courus a rec.	1 246
<b>Total</b>	<b>17 707</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de re	3 758 705		279 647		4 038 353
Fonds propres avec droit de re	3 296 651			178 959	3 117 691
Ecart de réévaluation					
Réserves		-17 936		-17 936	
Report à Nouveau	-1 925 290			17 936	-1 943 226
Excédent ou déficit de l'exercic	-17 936	17 936	129 657		129 657
<b>Situation nette</b>	<b>5 112 129</b>		<b>409 305</b>	<b>178 959</b>	<b>5 342 475</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	161 202			29 436	131 766
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
<b>TOTAL</b>	<b>5 273 332</b>		<b>409 305</b>	<b>208 395</b>	<b>5 474 241</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	180 895	1 781	2 835		179 841
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 566				1 566
<b>Total</b>	<b>182 461</b>	<b>1 781</b>	<b>2 835</b>		<b>181 407</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		1 781	2 835		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour départ en retraite correspond à l'engagement total des indemnités de fin de carrière. L'engagement est calculé selon la date de naissance du salarié, sa date d'entrée, son salaire, la probabilité qu'il reste dans l'association jusqu'à l'âge de la retraite.

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées.

hypothèses actuarielles retenues :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation (net d'inflation) : 0.68%.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 210 296 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 137 568	192 561	616 415	328 592
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175 333	91 486	83 847	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 044	147 044		
Dettes fiscales et sociales	254 975	254 975		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	244 328	244 328		
Autres dettes (**)	18 549	18 549		
Produits constatés d'avance	232 499	232 499		
<b>Total</b>	<b>2 210 296</b>	<b>1 181 442</b>	<b>700 262</b>	<b>328 592</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	446 938			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	312 726			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	53 760
Frs immobil. - fact. non parvenues	35 091
Intérêts courus	7 639
Dettes provis. pr congés à payer	73 917
Charges sociales s/congés à payer	25 362
Organismes sociaux autres charges	8 336
Charges fiscales s/congés à payer	8 360
Taxe foncière à payer	33 851
Taxe sur salaires à p.	11 086
<b>Total</b>	<b>257 402</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	<b>86 054</b>		
<b>Total</b>	<b>86 054</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	<b>173 538</b>		
Taxe d'apprent.a affecter	<b>58 961</b>		
<b>Total</b>	<b>232 499</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2020
Forfait d'externat + région	1 594 785
Autres subventions (crédits pédagogiques, manuels scolaires, crédits éducatifs, équipements profe	231 982
Produits et activités annexes	1 485 904
<b>TOTAL</b>	<b>3 312 672</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

##### Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			216 361			216 361
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem						
						216 361

#### Charges de fonctionnement

Le contrat de sous-traitance : la fourniture des repas est sous-traitée à une société de restauration sur le site Haute-follis.

Sur le campus EC 53, les charges communes de fonctionnement 2019-2020 sont réparties entre Haute-follis et l'UCO suivant la répartition validée par les 2 CA :

à savoir 1 pour l'UCO et 1.43 pour Haute-follis.

Prise en compte de la situation patrimoniale :

- Site haute-follis : l'association est devenue propriétaire de l'ensemble du site au début de l'exercice comptable 2002-2003.

Sur l'année 2009-2020, la charge constatée concerne les amortissements et la taxe foncière.

- Campus EC 53 : un commodat a été signé entre le lycée et l'AEL (Association des Ecoles Libres de la Mayenne).

Sur l'année 2019-2020, la charge constatée concerne les amortissements des agencements et la taxe foncière remboursée au propriétaire.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 38 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	8	8	16	7
Employés	8	28	36	33
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>52</b>	<b>40</b>

### Autres informations

Les rémunérations versées aux trois plus hauts salariés s'élèvent à 179 158,88 euros pour l'exercice clos au 31/08/2020.

### Impact de l'évènement Covid-19

L'association a établi des avoirs sur l'internat et la restauration pour un montant de 143 439 euros.

Le projet de restauration scolaire a pris du retard.

En contrepartie les coûts de restauration ont été réduits compte tenu des repas non consommés et de la baisse des fluides.

Tableau des emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS

COMPTES	NOM DU PRETEUR	DATES		MONTANT INITIAL	REMBOURSEMENTS		MONTANT AU 31/08/2020	SOLDE DU LA FIN DE L'EXERCICE						
					ANTERIEURS	EXERCICE		à - 1 an	de 1 an à 5 ans	à + 5 ans				
16430000	EMPRUNTS AUPRES ETABLIS.CREDIT H - F													
16420000	CREDIT AGRICOLE TAUX REVISABLE GYMNASE	06/2005	05/2020	750 000,00	701 575,06	48 424,94	0,00							
16492000	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE ATELIER ADMINIST.	12/2006	11/2026	565 000,00	335 724,43	37 076,19	192 199,38	37 741,57	154 457,81					
16493000	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE ANCIEN GYMNASE	07/2007	06/2027	700 000,00	402 798,20	48 060,59	249 141,21	48 923,11	200 218,10					
16480000	CREDIT MUTUEL TAUX FIXE MAISON RUE ST JEAN	04/2015	03/2025	167 000,00	73 758,51	16 700,04	76 541,45	16 700,04	59 841,41					
16418000	CREDIT MUTUEL TAUX FIXE ASCENSEUR BAT E	09/2017	12/2021	120 000,00	48 000,00	24 000,00	48 000,00	24 000,00	24 000,00					
	CAISSE D'EPARGNE TAUX FIXE SALLE DOJO	05/2020	04/2038	450 000,00	0,00	7 318,08	442 681,92	22 166,08	91 924,16					
	TOTAUX			2 752 000,00	1 561 856,20	181 579,84	1 008 563,96	149 530,78	530 441,48					
16440000	EMPRUNTS AUPRES ETABLIS.CREDIT CAMPUS													
16491000	CAISSE EPARGNE AMPHI	03/2006	03/2021	170 000,00	147 434,30	14 102,87	8 462,83	8 462,83						
16491100	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE FOYER ISCAL	07/2007	06/2027	300 000,00	172 452,36	20 635,74	106 921,90	20 995,89	85 926,01					
	CREDIT MUTUEL TAUX FIXE 4 STUDIOS RDC	10/2014	09/2021	88 000,00	61 809,58	12 571,44	13 618,96	12 571,44	1 047,54					
	TOTAUX			558 000,00	381 696,24	47 300,05	129 003,71	42 030,16	86 973,55					
1680000	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS													
	CONGREGATION	06/2002	06/2022	1 676 939,20	1 425 398,32	63 846,96	167 693,92	83 846,96	83 846,96					
	TOTAL GENERAL			4 986 939,20	3 368 950,76	312 726,85	1 305 261,59	275 407,90	701 261,99					